

Paris, le 13 janvier 2014

**Communiqué de presse**

**Négociations sur les soins de proximité : l'UNPS acteur incontournable.**

L'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) représente de par la Loi l'ensemble des libéraux de santé avec un Bureau qui a été élu en juillet 2013 à une large majorité (plus de 70% des votants).

L'UNPS déplore la volonté de certains syndicats minoritaires de vouloir mettre en échec la négociation sur la prise en charge globale des patients dans un cadre conventionnel pour mettre en place des modalités locales dictées par les ARS.

L'UNPS ne peut accepter un dictat de syndicats minoritaires voulant exclure de ce processus la plupart des professionnels de santé libéraux pour mettre en place autour d'un médecin référent gatekeeper un système de filières à l'anglaise. Au contraire, la volonté de l'UNPS est de rassembler tous les professionnels de santé autour du patient pour mettre en place une prise en charge coordonnée dans un cadre conventionnel face à une médecine administrée par les ARS.

L'UNPS propose un cadre conventionnel interprofessionnel qui sera complété dans les conventions des professions concernées avec, pour principe de base, une prise en charge globale des patients dans leur bassin de population pour donner une cohérence aux nombreuses expérimentations actuelles sur les nouveaux modes de rémunération ou les PAERPA. A côté des soins rémunérés au travers du paiement à l'acte, la coordination sera assurée par un système de forfait permettant à tous les professionnels de santé de s'inscrire dans cette dynamique.

L'UNPS demande conformément à la volonté du législateur une ouverture immédiate de ces négociations et ne comprendrait pas que l'Assurance Maladie et le Gouvernement fasse un déni de démocratie basé sur des décisions idéologiques contraire à l'intérêt des patients.

Contact presse : Jean-François REY – Président – 06 08 56 29 27